

En Corse, 28 % des emplois salariés sont compatibles avec le télétravail

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 %

des emplois salariés sont télétravaillables

33 % en France métropolitaine

Un tissu économique moins favorable au télétravail



Hébergement-restauration

Construction



23 % des emplois

11 % en France métropolitaine



Services à haute valeur ajoutée



7 % des emplois

14 % en France métropolitaine

Principaux secteurs d'activité où l'emploi est télétravaillable

17 700 emplois

dans l'administration publique

(dont 5 000 dans l'enseignement)

7 600 emplois dans les services à haute valeur ajoutée

22 700 emplois dans le reste des secteurs, en particulier dans les fonctions supports

25 300 emplois

Plus d'emplois télétravaillables dans les agglomérations d'Ajaccio et de Bastia

10 370 emplois

Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien

10 000 emplois

Communauté d'agglomération de Bastia